

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Charles Leduc

<https://www.cadre21.org/membres/fc7d8cfbb8f0bebc62e891fb>

Date d'obtention : 2024-08-30 16:08:33

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il s'agit d'une méthode qui consiste à agir rapidement, efficacement et de manière structurée. Le tout, dans le meilleur intérêt des victimes. Dans la bienveillance, il est question de limité autant que possible, la propagation. Il est aussi question d'uniformiser et de bien arrimer les interventions, dans le but d'optimiser le service offert. Il permet également de respecter adéquatement le processus judiciaire. Finalement, la formation permet de définir efficacement les rôles et chacun, afin d'appliquer un travail efficace. Cette méthode d'intervention a pour souci de préservé l'intégrité des victimes ainsi que des familles, tout en donnant du soutien aux partenaires dans les milieux scolaire.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

La formation m'aidera à agir avec beaucoup plus d'assurance et moins d'hésitation dans la démarche. Ainsi, je m'attends à être plus rapide et efficace lorsqu'une situation se présente. De plus, elle m'aidera à appliquer les bonnes méthodes, de sorte de préserver l'intégrité des victimes mais aussi de faciliter le travail de mes collègues. (PIMS) Je crois aussi que la ligne directive donnée par cette formation m'aidera à adopter avec exactitudes, les bonnes interventions dans de pareilles circonstances.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je crois que je vais particulièrement faire attention de m'abstenir à questionner/enquêter , auprès des suspects. Je vais m'en limiter à la démarche liée à la trousse. Comme intervenant scolaire (avant la formation), notre réflexe est souvent de vouloir procéder à une cueillette de données , dans le but d'aider à résoudre le problème. Cela dit, en questionnant, on peut involontairement induire une pression sur l'élève qui viendra nuire à l'enquête/démarche. La formation et l'expérience terrain m'ont aidé à comprendre cet aspect important, de sorte que je vais être particulièrement vigilant à ce niveau. Je vais également porter attention à ce que le matériel soit rapidement maîtrisé, de sorte de limiter les facteurs de risque. Comme toujours, je me tiendrai loin des photos et vidéos. À ce niveau, ce n'est pas nouveau. C'était déjà appliqué.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

